



COMMUNE DE CRANS VD

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Entente pour la syndicature », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

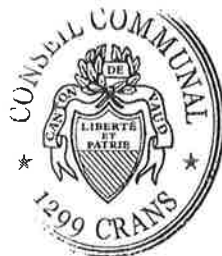
PROCLAME

Monsieur Henri BOSSERT, né(e) le 25.07.1962, originaire de Crans VD, domicilié à chemin des Landes 15A à Crans VD, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Le président du bureau:

Crans, le 7 avril 2026

Pour le Bureau électoral



Le secrétaire: